Diabète : une nouvelle étude met en lumière la satisfaction des patients vis-à-vis des PSAD

Paris le 30 mars 2022 |

En France, 80 000 personnes vivant avec un diabète et traitées par un dispositif de pompe à insuline sont accompagnées par les prestataires de santé à domicile (PSAD). Une enquête réalisée entre février et mars 2021 par le Diabète LAB de la Fédération française des diabétiques , auprès de 1118 patients diabétiques, révèle que ces derniers sont pleinement satisfaits des services délivrés par les PSAD. Les répondants à cette enquête ont attribué un score moyen de satisfaction de 9/10.

Dans le détail, les patients diabétiques ont attribué une note de 8,9/10 au service d'accompagnement de leur PSAD et de 9,1/10 aux différents services logistiques délivrés par les entreprises ou associations PSAD.

L'étude réalisée par le Diabète LAB et publiée dans Médecine des Maladies Métaboliques[1] rejoint les résultats d'une enquête OpinionWay pour la FEDEPSAD dévoilés en septembre dernier. Les patients avaient alors attribué une note de 8,3/10 à la qualité de conseil des infirmiers PSAD autour de leur traitement, et des notes au-delà des 8,5/10 pour le niveau de compétence de l'intervenant, les moyens déployés pour la résolution des problèmes médico techniques ou encore la disponibilité du PSAD et de l'astreinte 24h/24.

Le rôle d'accompagnement des PSAD plébiscité par les patients

Au-delà des éléments de satisfaction vis-à-vis des PSAD, ces deux enquêtes mettent aussi en valeur les attentes des patients en termes d'accompagnement dans leur traitement. L'enquête OpinionWay/FEDEPSAD montrait que le patient s'adresse naturellement à son PSAD en cas de difficulté : 87% des patients contactent en premier le PSAD, loin devant l'hôpital (7%).

L'étude du Diabète LAB montre quant à elle qu'ils sont nombreux à souhaiter que la prestation délivrée par leur PSAD aille bien au-delà de la seule délivrance de matériel. Grâce à la relation établie avec leur PSAD, ils veulent en savoir plus sur les nouvelles technologies (60%), sur la prise en charge du diabète (53,7%) ou tout simplement avoir des discussions sans rapport direct avec le diabète (37,7%). *« Ces résultats suggèrent que les infirmiers des PSAD sont bien plus que des techniciens »* et que les PSAD « *occupent une place centrale dans l'accompagnement des personnes diabétiques* » analysent les auteurs.

---

[1] NAÏDITCH N., HEHN C., THÉBAUT J.-F., 2022, « Pump Support Study. Étude quantitative sur la satisfaction et les besoins des patients diabétiques utilisant une pompe à insuline vis-à-vis de leur prestataire de santé à domicile », *Médecine des Maladies Métaboliques*, p. 6.

https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1957255722000827

L'enquête du Diabète LAB met par ailleurs en évidence que les besoins d'accompagnement varient en fonction des profils des patients avec une fréquence idéale des contacts avec l'infirmier du PSAD comprise entre 2,1 fois par an pour les personnes les plus autonomes et 4,7 fois par an pour les personnes les plus demandeuses. S'ils sont cohérents avec l'accompagnement réalisé par les PSAD sur le terrain[2], ces résultats interrogent en revanche sur l'adéquation entre les 2 visites prévues et financées et les besoins des patients.

Cette nouvelle enquête révèle une fois de plus la qualité des prestations fournies par les PSAD et leur rôle #INDISPENPSAD. Elle conclut en estimant « *pertinent de supposer que le rapport des utilisateurs de PAI à leur PSAD dépasse la stricte relation technique* » et que ces résultats mettent en évidence que « *les PSAD permettent de pallier, au moins partiellement, le manque de temps médical disponible pour les personnes diabétiques* ». Ces conclusions ne font que confirmer l'importance du combat mené par la FEDEPSAD pour une meilleure reconnaissance de la qualité de l'accompagnement humain réalisé par les PSAD.

Rappel : Participez à la campagne #INDISPENPSAD, pour une meilleure reconnaissance du rôle des PSAD dans le système de santé. Vous aussi, témoignez du rôle indispensable des PSAD dans votre quotidien et envoyez-nous un selfie avec votre prestataire, une vidéo témoignage et quelques lignes à temoignage@fedepsad.fr

Contact Presse :
FEDEPSAD : Alexandra DUVAUCHELLE / Tél. 06 30 29 93 72

[2] Etude interne de la Fédération des PSAD sur un échantillon de 3483 patients accompagnés par ses adhérents montrant un nombre moyen de visite de 3,5 par patient et par an